



DÉCLARATION DE CHARLEVOIX
SUR **L'ÉDUCATION DE
QUALITÉ POUR LES FILLES,
LES ADOLESCENTES ET LES
FEMMES DANS LES PAYS EN
DÉVELOPPEMENT**

DÉCLARATION DE CHARLEVOIX SUR L'ÉDUCATION DE QUALITÉ POUR LES FILLES, LES ADOLESCENTES ET LES FEMMES DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Nous, dirigeantes et dirigeants du G7, reconnaissons que l'égalité des sexes revêt une importance fondamentale pour la réalisation des droits de la personne. Nous avons placé les femmes et les filles au cœur de notre programme du G7 parce que nous savons que le développement social et la croissance économique durable dépendent de la pleine participation de tous – y compris des filles, des adolescentes et des femmes. Nous savons qu'une éducation de qualité inclusive et équitable est essentielle à l'autonomisation et à l'égalité économique des filles et des femmes, en particulier dans les milieux en développement et les pays en proie à des conflits. De la petite enfance jusqu'à la fin du secondaire et au niveau postsecondaire, l'éducation, l'égalité des chances et des compétences modernes sont essentielles à une vie meilleure pour les individus et la société dans son ensemble. Une éducation de qualité favorise la paix et la sécurité et favorise l'amélioration de la santé et de la qualité de vie. Au moyen de notre aide au développement et d'aide humanitaire, nous appuyons une éducation où l'on aspire à l'égalité entre les sexes. Nous œuvrerons à la suppression des obstacles qui empêchent les femmes et les filles d'avoir accès à l'éducation et cherchons à améliorer l'avenir des filles et des femmes dans les pays en développement et les situations de crise, car nous savons que c'est ce dont nous avons besoin pour construire un monde meilleur pour tous.

Nous reconnaissons avec inquiétude qu'à la fin de 2016, il y avait dans le monde 65,5 millions de personnes déplacées de force, dont plus de la moitié avaient moins de 18 ans, avec peu ou aucun accès à une éducation de qualité ou à des occasions d'apprentissage. Pour des millions de jeunes, il s'agit là des années qu'ils devraient passer à l'école, à acquérir des compétences en lecture, en écriture, en calcul et, au bout du compte, des compétences professionnelles transférables pour leur permettre de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille en tant qu'adultes. Mais ils font plutôt face à un avenir incertain. Les filles sont touchées de façon disproportionnée. Elles sont plus susceptibles d'être retirées de l'école en raison de la pauvreté liée au déplacement, elles sont forcées de se marier tôt et elles sont confrontées à la violence sexuelle et sexiste. Les filles handicapées sont particulièrement marginalisées et une attention particulière doit être accordée à leur intégration dans le développement. S'attaquer à ces facteurs et rétablir l'accès à l'éducation pour tous les enfants et les jeunes vivants dans des régions du monde en proie à des conflits ou à des crises, dans les plus brefs délais possibles, peut ouvrir la voie à l'autonomisation économique et à un avenir meilleur.

Nous, dirigeantes et dirigeants du G7, considérons comme prioritaire l'éducation des filles et des femmes et continuerons d'investir dans une éducation de qualité pour les filles, les adolescentes et les femmes dans les pays en développement, y compris dans les États en situation d'urgence, en proie à des conflits et fragilisés. En faisant fond sur nos efforts actuels, nous travaillerons avec nos partenaires, y compris avec les gouvernements des pays en développement, les organisations des

Nations Unies, les organisations de la société civile, le secteur privé et des partenariats mondiaux comme le Partenariat mondial pour l'éducation et Education Cannot Wait, afin d'accroître l'égalité d'accès à une éducation de qualité pour les filles et les femmes. Tout au long du processus, nous nous engageons à faire en sorte que les voix des filles et des femmes soient prises en compte dans les décisions relatives à l'éducation et à l'apprentissage. Nous explorerons davantage les liens entre les initiatives nationales et internationales concernant les femmes, les jeunes, la paix et la sécurité, et en particulier le Programme sur les femmes, la paix et la sécurité de l'ONU, les programmes relatifs aux jeunes et les initiatives en matière de paix et de sécurité.

NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- 1. Réduire les écarts en ce qui concerne l'accès à l'éducation pendant les conflits et les crises, ainsi que pour les réfugiés et les personnes déplacées, à l'intérieur et à l'extérieur des camps :** Nous nous efforcerons de réduire la période pendant laquelle les enfants et les jeunes, en particulier les filles, ne peuvent pas aller à l'école en raison d'un conflit ou d'une crise. Nous encouragerons, en vue de les améliorer, les possibilités d'éducation et les résultats d'apprentissage pour les réfugiés, les filles et les femmes déplacées à l'intérieur de leur pays ou les filles et les femmes locales, y compris dans les communautés d'accueil et d'origine.
- 2. Améliorer la coordination entre l'aide humanitaire et la coopération au développement :** Nous travaillerons en partenariat avec les principales organisations humanitaires et de développement et les gouvernements hôtes afin de promouvoir une coordination accrue entre ces organisations. Nous veillerons à un engagement à l'égard de l'égalité des sexes et à ce que la priorité soit accordée à l'amélioration de l'accès des filles et des femmes à une éducation de qualité dès les premières étapes de l'intervention humanitaire et des efforts de consolidation de la paix, tout en veillant à ce que les écoles demeurent des espaces sûrs pour les enfants.

NOUS, DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS DU G7, CONTINUERONS DE REDOUBLER D'EFFORTS POUR FAIRE TOMBER LES OBSTACLES À L'ÉDUCATION DES FILLES ET DES FEMMES DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT. NOS INVESTISSEMENTS APPUIERONT DES MESURES PRISES À L'ÉCHELLE MONDIALE POUR :

- 3. Préparer les femmes aux emplois de l'avenir :** Nous encouragerons un accès accru à une éducation postsecondaire de qualité, ferons la promotion de mécanismes de prestation novateurs et favoriserons les possibilités d'apprentissage en continu. En appuyant divers outils d'apprentissage, dont la formation professionnelle accessible et axée sur le marché ainsi que l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP), nous chercherons à accroître les occasions offertes aux femmes au-delà des emplois peu qualifiés, y compris dans les secteurs à forte croissance et à salaires plus élevés, où les femmes sont sous-représentées dans la population active, et dans les professions en demande, comme dans les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques (STIM). Nous poursuivrons nos efforts pour accroître le nombre d'adolescentes et de femmes ayant reçu une éducation et une formation technique et professionnelle dans les pays en développement. Nous nous efforcerons de

comblent le fossé numérique entre les sexes et de promouvoir la participation des femmes à l'économie numérique.

4. Améliorer les données ventilées par sexe et par âge et la reddition de comptes : Nous travaillerons avec nos partenaires des objectifs du développement durable 4, 5 et 8 sur la responsabilité statistique afin d'améliorer la cueillette, le suivi, l'analyse, la publication et l'établissement de rapports sur les progrès accomplis en ce qui a trait à la participation des filles et des femmes à l'éducation, à la réussite des études et l'apprentissage, à la formation et à l'emploi des jeunes.

5. Encourager les gouvernements à assurer la continuité de l'éducation pour toutes : Nous encouragerons l'intégration de mesures précises en faveur de l'éducation des filles dans les plans sur l'éducation de nos partenaires de développement, y compris la planification en prévision des situations de crise et de conflit. Nous appuierons les écoles qui procurent des milieux d'apprentissage sûrs et accessibles. En plus d'être indispensable à l'éducation continue des filles dans les zones en proie à des crises et à des conflits, l'école leur procure un milieu de soutien émotionnel et de protection physique qui fait contrepoids au chaos qui les entoure.

6. Appuyer un enseignement novateur : Pour les groupes particulièrement vulnérables et difficiles à atteindre, nous encouragerons un enseignement non formel, accrédité, de qualité et accéléré en complément à l'éducation formelle. Ces possibilités créent des voies d'accès à l'éducation formelle pour les filles et les femmes, y compris celles qui sont touchées par les crises et les conflits, et elles les aident à obtenir un diplôme d'études secondaires ou supérieures.

7. Accroître à au moins 12 ans la durée d'accessibilité à une éducation sûre et de qualité favorisant l'égalité entre les sexes : Nous appuierons les efforts que nos partenaires des pays en développement déploient pour offrir aux filles et aux femmes des chances égales de suivre au moins 12 années d'un enseignement de qualité, de la petite enfance jusqu'à l'école secondaire. Nous veillerons à ce que les filles acquièrent des compétences de base en lecture, en écriture et en calcul afin de progresser grâce à l'éducation. Nous encouragerons les efforts visant à promouvoir l'égalité des sexes dans les systèmes éducatifs, en partie par le renforcement des capacités relatives à l'égalité entre les sexes dans l'ensemble du secteur de l'éducation, en particulier par la formation des enseignants et le recrutement et le maintien en poste d'enseignantes et d'enseignants qualifiés, avec des salaires décentes. Nous appuierons l'élaboration de programmes d'études et de documents d'apprentissage tenant compte des sexospécificités, qui répondent à des normes d'éducation de qualité et favorisent l'apprentissage. Nous appuyons une éducation sur les soins de santé qui permet aux adolescentes d'éviter les risques de nature sexuelle et de prévenir les grossesses précoces et les infections transmises sexuellement, et d'améliorer ainsi les opportunités qui se présenteront à elles à l'âge adulte. Nous nous efforcerons d'améliorer l'accès aux écoles et aux voies d'apprentissage pour les filles et les femmes, y compris pour celles qui sont particulièrement vulnérables et souvent exclues de l'école, comme les filles handicapées. Nous encouragerons la collaboration avec les enseignantes et enseignants et les communautés afin d'éliminer la violence à l'école et de promouvoir l'égalité des sexes et le développement de relations saines.

8. Supprimer les obstacles à l'égalité des sexes et à un enseignement primaire et secondaire de qualité :

Nous appuierons les mesures visant à rendre les écoles et les établissements d'enseignement sûrs, et accueillants pour les filles et les femmes, y compris en investissant dans des écoles sécuritaires. Nous reconnaissons l'importance de moyens de transport sûrs dans les zones en proie à des crises ou à des conflits. Nous appuierons les mesures visant à améliorer l'accès à des aliments nutritifs, à éliminer les mutilations génitales féminines et à mettre fin aux mariages d'enfants, précoces et forcés. Nous favoriserons l'accès à des soins de santé convenables et à de l'information validée en matière de soins de santé afin d'aider les filles à poursuivre des études. Nous appuierons les mesures prises pour éduquer les parents, les responsables d'enfants et les communautés relativement à la valeur de l'éducation des filles, en s'attaquant aux coûts découlant de la non-scolarisation. Nous nous efforcerons de promouvoir des mesures incitatives pour les personnes mal desservies afin de couvrir les frais de scolarité et de garder les filles à l'école.